
Communiqué de presse

AFME se félicite de la publication de la Directive sur les procédures d'insolvabilité

22 Novembre 2016

En réaction à l'annonce de la Commission européenne sur la proposition de législation en matière des procédures d'insolvabilités, Simon Lewis, Chief Executive de l'AFME, a déclaré :

« La directive sur la réforme des procédures d'insolvabilité proposée par la Commission est un grand pas vers l'Union des Marchés des Capitaux en abordant les problèmes causés par la divergence des cadres réglementaires au sein même de l'Europe. »

« Le succès de l'implémentation des standards minimaux dépendra avant tout de l'adoption cohérente de la réglementation au niveau des états membres. AFME a longtemps prôné une plus forte harmonisation des standards des procédures d'insolvabilité en Europe afin d'intégrer les éléments essentiels d'une réglementation efficace dans les cadres réglementaires nationaux.»

« La création d'un cadre Européen cohérent en matière d'insolvabilité sera un atout pour les marchés financiers européens et l'économie grâce à une certitude accrue pour les acteurs des marchés, une réduction des coûts pour les investisseurs, une amélioration du taux de recouvrement des créances d'entreprises et une facilité accrue des retournements des entreprises viables. »

- Fin -

AFME Contact

Rebecca Hansford

Directrice des relations avec les médias européens

rebecca.hansford@afme.eu

+44 (0)20 3828 2693

+44 (0)7825 081 686

Remarques :

1. L'AFME (Association pour les marchés financiers en Europe) promeut des marchés de capitaux européens qui sont justes, ordonnés et efficaces. Elle joue également un rôle de leader dans la promotion des intérêts de tous les acteurs du marché. L'AFME représente un large éventail d'acteurs européens et mondiaux des marchés financiers de gros. Elle compte parmi ses membres des banques paneuropéennes et mondiales ainsi que des banques régionales, des courtiers, des cabinets d'avocats, des investisseurs et d'autres acteurs des marchés financiers. L'AFME participe à une alliance mondiale aux côtés de la Securities Industry and Financial Markets Association (SIFMA) aux États-Unis et de l'Asia Securities Industry and Financial Markets Association (ASIFMA) par le biais de la GFMA (Global Financial Markets Association). Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web de l'AFME : www.afme.eu.

Suivez-nous sur Twitter à l'adresse [@news_from_afme](https://twitter.com/news_from_afme)